BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Auvergne

Décision n° 13400 du 4 juillet 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie d'Auvergne

NOR: INTJ1413390S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 28701 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325258S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2014:

Blanc, Fabrice Nigend: 132 244 Numéro de livret de solde: 5 295 105

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er août 2014:

Coutarel, Jean-MarcNigend : 124 361Numéro de livret de solde : 5 270 519Kedzior, VanessaNigend : 211 328Numéro de livret de solde : 8 063 193

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2014:

Flageul, AurélienNigend : 221 134Numéro de livret de solde : 8 073 269Rejraji, BadrNigend : 227 971Numéro de livret de solde : 8 076 357Moreno, ThibautNigend : 307 483Numéro de livret de solde : 8 091 352

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juillet 2014.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie d'Auvergne, É.-P. Molowa